Question d'Alain MERLY à Monsieur le Président de la République

Quelle place pour les communes rurales dans la nouvelle organisation territoriale?

*** * ***

La refonte de la carte intercommunale nous conduit obligatoirement à repenser l'aménagement de nos territoires. Il est clair que l'autonomie totale de nos communes appartient désormais au passé et il n'est pas faux de dire que la mutualisation des moyens et la rationalisation territoriale peuvent garantir l'avenir de nos collectivités.

Pour autant, Monsieur le Président, vous comprendrez que les communes rurales s'interrogent sur la place qu'elles pourront tenir dans cette nouvelle organisation. Elles craignent d'y perdre un peu de leur âme et beaucoup de leurs espoirs. Elles finissent même parfois par douter de leur raison d'exister.

Alors, Monsieur le Président, si les mots apaisent, ce sont les actes qui encouragent. Pouvez-vous nous dire quelle est la place que vous réservez aux petites communes rurales dans le futur canevas territorial, et plus généralement dans les choix de société que vous défendez ?